

STAGES 2020 Protocole sanitaire

CONSEILS GENERAUX

- Lavage des mains au savon régulièrement,
- Pendant les ateliers, le port du masque ou non, sera laissé à l'appréciation de chacun, néanmoins, la législation le rendant actuellement obligatoire pour le déplacement dans la salle de restauration, les stagiaires sont invités à venir avec les leurs. En cas de besoin, un stock de masques sera disponible sur demande.
- Après utilisation, les masques jetables devront être déposés dans un sac poubelle prévu à cet effet, à proximité des salles
- Gel Hydro alcoolique à disposition à l'entrée de chaque salle, restaurant, toilettes, etc....
- Eviter les rassemblements trop nombreux
- Les stagiaires apportent leur matériel (micros, câbles, etc..)

ACCUEIL ET UTILISATION DU BUREAU

- Regroupements limités à l'arrivée aux stages Accueil en extérieur
- Règlement du solde recommandé par virement au plus tard une semaine avant le début du stage.
- Regroupements dans le bureau limités
- Mise à disposition du matériel pédagogique (books, mp3) en téléchargement avant le début des stages, en plus de la « version papier »
- Clavier de l'ordinateur et imprimante à disposition plastifiés pour faciliter la désinfection, utilisation du gel hydroalcoolique au préalable.

ORGANISATION DES ATELIERS

- Lavage des mains au savon avant et après chaque atelier,
- La tenue des ateliers en extérieur est favorisée à chaque fois que possible
- Limitation du nombre de participants par salle (6 à 7 personnes plus 1 pro dans les petites salles. 20 personnes max dans le garage. Mise en place des chaises avec marquage au sol.
- Utilisation de micros personnels, les chanteurs sont invités à venir avec leur propre matériel, (exceptionnellement un micro et un câble pourront être attribués pour la semaine).
- Pour les sessions acoustiques, utilisation des micros d'ambiance « Ears Trumpet Labs ».
- Utilisation exclusive de jack personnels (pas de jacks collectifs ou laissés à demeure)
- Aération des locaux avant et après les ateliers ainsi que pendant les pauses
- Désinfection du matériel par une équipe définie chaque jour après utilisation.
- Lors des pauses café et goûter, pas de regroupement au niveau de la terrasse

JAM, CONCERTS ET REPETITIONS

- Lavage des mains au savon avant chaque utilisation de matériel.
- Respect des distanciations physiques en extérieur
- Nombre de musiciens limité sur scène
- Tables extérieures espacées
- Pas de regroupement dans le bar en attente de scène, (backstage organisé en extérieur)
- Gestion de l'installation et du rangement du matériel des apéro-concerts, par une équipe définie chaque jour, lavage des mains avant et après,
- Chaque groupe s'engage à désinfecter le matériel après chaque répétition
- Pour les concerts le public extérieur sera limité et installé dans un espace réservé

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Les règles sanitaires gouvernementales actuelles étant en cours d'allègement, les consignes d'utilisation
des chambres, salle de restaurant, bar et sanitaire feront l'objet d'une communication à l'arrivée par le
Domaine de Meilhac. Les recommandations préfectorales en vigueur au moment des stages seront
appliquées.

.....

Les participants aux stages organisés par l'Association Du Rock Dans l'Blues s'engagent à respecter les mesures sanitaires prises par l'association et par le Domaine de Meilhac, en particulier la mise en œuvre des gestes barrières et de la distanciation physique.

Il est demandé à chaque stagiaire de valider ce présent protocole avant les stages, cette validation conditionne sa participation.

Fait à Fontenay sous Bois le 22 juin 2019

HORETON

Christine Morvan, Présidente